

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alicia Plamondon

<https://www.cadre21.org/membres/fb5230f79aa9087fbac5eb97>

Date d'obtention : 2024-09-12 14:40:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape qui est importante est d'accueillir le jeune avec bienveillance. Le lien de confiance doit se créer rapidement et certaines attitudes sont à prioriser. Ensuite, il est important de venir documenter la situation avec le jeune qui dénonce, mais aussi avec les témoins. Cela permet d'obtenir des informations qui permettent une évaluation juste de la situation. S'il y a présence de malveillance, il est important de rencontrer l'initiateur sans pour autant le questionner. Il faut confisquer son cellulaire. Sinon, il est important d'aller recueillir sa version des faits. La collaboration avec le service de police est important pendant ces étapes et doit être effectuée pendant celle-ci ou à la fin, selon la nature du geste.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens est que malgré la démarche et les étapes qui sont prédéfinies, il y aura toujours des zones grises. Il est important de se questionner à travers la démarche et de se fier aussi sur notre jugement professionnel afin de bien évaluer les différentes situations. De plus, je retiens l'importance de bien valider l'information auprès de toutes les personnes concernées. Cela permet d'avoir une vision juste de la situation et d'intervenir de manière adéquate.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Une étape qui me semble délicate est la confiscation du téléphone. Pour ces jeunes, le cellulaire est en quelque sorte un prolongement d'eux-mêmes et il est possible d'avoir de fortes réactions suite à la confiscation de celui-ci. Il est important de leur expliquer le pourquoi de tout cela (préserver l'intégrité de la victime en premier lieu). Cette étape est nécessaire et sans la collaboration, je suis consciente qu'il faut faire appel aux policiers.